

BULLETIN OFFICIEL DES ARMÉES



Édition Chronologique n° 3 du 25 janvier 2018

TEXTE SIGNALE

ARRÊTÉ

pris en application du décret n° 2018-14 du 9 janvier 2018 établissant les conditions d'attribution des échelons fonctionnels de solde hors-échelle E, F et G à certains généraux de division, vice-amiraux et officiers généraux de grade correspondant.

Du 9 janvier 2018

MINISTÈRE DES ARMÉES.

ARRÊTÉ pris en application du décret n° 2018-14 du 9 janvier 2018 établissant les conditions d'attribution des échelons fonctionnels de solde hors-échelle E, F et G à certains généraux de division, vice-amiraux et officiers généraux de grade correspondant.

Du 9 janvier 2018

NOR A R M H 1 7 2 9 8 2 5 A

Classement dans l'édition méthodique : BOEM 420-0.1.1

Référence de publication : JO n° 8 du 11 janvier 2018, texte n° 15 ; signalé au BOC n° 3/2018.

JORF n° 8 du 11 janvier 2018, texte n° 15